



MARDI
18
13H30-18H

JUIN
2019

MERCREDI
19
8H30-17H

JOURNÉES NATIONALES *de* FORMATION CONTINUE

Se rétablir par le logement :

- > Le logement, levier de rétablissement et d'inclusion
- > Les Premiers Secours en Santé Mentale : se former pour réussir la politique d'habitat inclusif

Centre Universitaire Méditerranéen | 65 promenade des Anglais | Nice

Organisation

SANTÉ MENTALE FRANCE
31, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél. 01 45 96 06 36
contact@santementalefrance.fr
www.santementalefrance.fr
N° formateur : 11 75 203 79 75
N° programme DPC : 28631900001

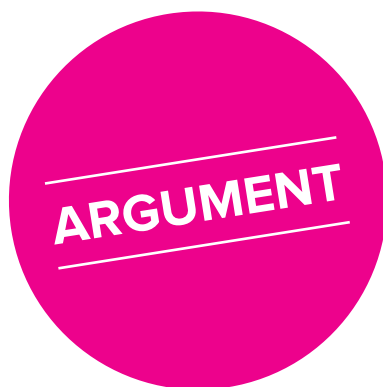


Coordination

ASSOCIATION ISATIS
Direction Générale - Astragale Bureaux
6, av. Henri Barbusse - 06100 Nice
Tél. 04 92 07 87 85
directiongenerale@isatis.org
www.isatis.org

AVEC LE SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR





> Se rétablir par le logement : des acteurs au service de la citoyenneté

De toute évidence, la Santé Mentale devrait être l'affaire de tous...

En effet, qui ne connaît pas, dans son entourage familial, amical, professionnel, ou parmi ses voisins, une personne touchée de près ou de loin par ce mal complexe que nous nommons avec pudeur et respect « troubles psychiques » ou « maladie psychique » ?

Et pourtant, si nous pouvons nous réjouir des quelques évolutions et améliorations perceptibles au travers de certains rapports ou même de lois et de réformes, nous ne pouvons hélas affirmer que la Santé Mentale est désormais l'affaire de tous...

Un constat qui suscite de nombreuses interrogations :

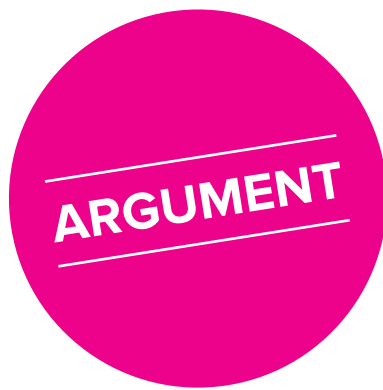
- Notre modèle de prise en compte de la maladie psychique et des compensations possibles pour le handicap qui en découle est-il pertinent ?
- La problématique des moyens et de la charge économique est-elle bien appréhendée ?
- Une vision plus citoyenne et plus globale ne permettrait-elle pas d'apporter des réponses collectives, humaines, nouvelles et plus performantes ?
- Comment mieux prendre en compte également les acteurs de la société civile, indispensables à une intégration sociale facilitée, accompagnée, compréhensive et volontariste ?
- Comment situer les professionnels du social, du médico-social et du sanitaire dans l'accompagnement et le maintien en habitat inclusif ?

Pour la 68^e édition des journées nationales de SANTÉ MENTALE FRANCE, nous traiterons du lien entre les acteurs spécialisés de la santé et du handicap et ceux du monde du logement. Il s'agira notamment de valoriser l'impact positif de l'habitat dit « inclusif » pour les personnes en situation de handicap psychique.

Nous devons considérer qu'au-delà d'une question de droit, l'accès au besoin fondamental du logement constitue cette part essentielle de nous-mêmes qui nous permet de mieux nous reconnaître citoyen parmi d'autres citoyens. En langage un peu technique, nous dirons que disposer d'un logement, est un des facteurs essentiels du « rétablissement et de l'inclusion sociale » des personnes confrontées à la maladie psychique et au handicap qui en découle.

Pour aborder ce sujet, les personnes concernées et les professionnels de la Santé Mentale rencontreront les acteurs du monde du logement.

Nous espérons qu'à partir d'une approche concrète, chacun pourra trouver au moins une raison de s'attacher davantage à agir pour que la Santé Mentale ne soit plus envisagée comme un problème mais comme une belle opportunité de s'ouvrir à une partie de nos concitoyens riches de leur singularité.



> Les Premiers Secours en Santé Mentale : se former pour réussir la politique d'habitat inclusif ?

Les ministres en charge de la santé et du handicap ont inscrit la formation des professionnels de l'habitat inclusif aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) comme l'une des actions de la feuille de route qu'elles ont présentées au comité de pilotage santé mentale et psychiatrie le 28 juin 2018.

Mais qu'est-ce que le PSSM et en quoi peut-il aider ces professionnels dans la mise en œuvre de la politique de l'habitat inclusif ?

L'INFIPP, SANTÉ MENTALE FRANCE et l'UNAFAM ont décidé de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire français le programme de formation « premiers secours en santé mentale ».

L'objectif des 3 institutions, en améliorant la connaissance des troubles psychiques et des dispositifs de soins et d'accompagnement dans la population française, est de contribuer à faire reculer la stigmatisation des personnes malades ou en situation de handicap d'origine psychique et de leurs familles, à faciliter et accélérer l'accès aux soins et leur acceptation quand ceux-ci sont nécessaires.

Ce programme vise à toucher un large public afin de pouvoir aider des personnes présentant les premières manifestations de troubles psychiques ou en situation de crise, en apprenant à se comporter de façon adaptée et en connaissant suffisamment le système de soins et d'accompagnement ainsi que le tissu associatif pour les aider à s'orienter, elles ou leurs proches, vers un dispositif susceptible d'apporter l'écoute et les soins requis par leur état de santé.

Ce programme, créé sous le nom de Mental Health First Aid (MHFA) en 2001 en Australie, où 540 000 personnes ont été formées en 15 ans, est mis en œuvre à ce jour dans plus de 20 pays.

Pour la France, la Direction générale de la Santé, l'Agence nationale de Santé Publique ainsi que la Fondation de France apportent leur soutien à ce projet en contribuant au financement de son démarrage. Le Conseil interministériel pour la santé a inscrit la formation des étudiants aux premiers secours en santé mentale comme l'une des 25 mesures phares du programme national de santé publique.

Les Premiers Secours en Santé Mentale : un programme de formation national au service de la prévention pour renforcer notre pouvoir d'agir sur les représentations et les comportements.

> MARDI 18 JUIN 2019 / 13H30 À 18H



C.U.M.

Centre Universitaire Méditerranéen
65, promenade des Anglais
06000 Nice

13h30 Accueil des participants

14h Ouverture des journées

- Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Maire de Nice
- Jacques MARESCAUX, Président de Santé Mentale France

14h30 **Un monde d'acteurs riche et complexe : réunir ensemble les conditions favorables pour un parcours d'accès, de maintien et de suivi dans le logement**

Philippe de MESTER, Directeur Général de l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA

15h **Retour d'expérience / Témoignages**

Projection d'un film

15h15 **Logement et parcours de rétablissement : l'exemple du dispositif ACT « Un chez-soi d'abord »**

Dr Pascale ESTECAHANDY, Coordinatrice technique nationale du programme « Un chez soi d'abord », DIHAL

15h45 Pause

16h **Prévoir les parcours d'accès et de maintien dans le logement / Etablissements de soins et établissements médico-sociaux : la co-construction de projets territoriaux d'accès et de maintien dans le logement**

Table ronde animée par Jean-François BAUDURET, Vice-Président de l'ANAP

Avec Jean-Jacques COIPILET, Directeur Général de l'ARS Pays de la Loire ; Stéphanie DURAND, Directrice Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice ; Hélène DELMOTTE, Directrice de l'Habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur ; Léopold CARBONNEL, Chef de service pôle logement et cohésion sociale DRDJSCS PACA

17h **Retour d'expérience du GCSMS « Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat » : les principes de coopération multisectorielle**

Dominique TESTART, Administrateur GCSMS

Laure PLAIS-RICHARD, Coordinatrice du GCSMS

18h >>



Projection du film « La faim des fous »
suivie d'un échange-débat

En présence de Franck SEURET, Réalisateur

Film documentaire | 2018 | 53 minutes

Hors cadre
des journées

17h
20h

N° 2863
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Renouveler toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr

Séance DPC*

**Réunion entre pairs :
réflexion théorique et
pratique**

Jean-Philippe CATONNÉ,
Philosophe et psychiatre,
Responsable Formation
Santé Mentale France

* Séance de Développement Professionnel Continu réservée aux professionnels de santé inscrits

> **MERCREDI 19 JUIN 2019 / 8H30 À 17H****C.U.M.**

Centre Universitaire Méditerranéen | 65, promenade des Anglais | Nice

8h30 Accueil des participants**9h** **Les collectivités territoriales chefs de file de la mise en œuvre de la politique du logement**

Dominique ESTROSI-SASSONE, Sénatrice - Vice-présidente de la Métropole Nice-Côte d'Azur

9h30 **Rétablissement et logement : une convergence de concepts au service de l'accompagnement**

Table ronde animée par Eric PLIEZ, Directeur Général association Aurore, Président du Samu social de Paris

Avec le docteur Vincent GIRARD, Recherche et développement en santé mentale ARS PACA ; Bernard LEMOINE, Président d'Espoir Hérault ; Caroline POGGI-MAUDET, Directrice Générale de la Fondation ACTES ; Christophe RAMEAUX, Médiateur de santé pair en santé mentale

10h45 Pause**11h** **Focus sur une expérimentation : le logement social accompagné en santé mentale, une alternative à l'incarcération**

Guillaume MONOD, Psychiatre à la maison d'arrêt de Villepinte

Philippe de BOTTON, Président de Médecins du Monde

Thomas BOSETTI, Coordinateur programme Médecins du Monde

12h30 Déjeuner libre**14h** **Accompagner l'habitat des personnes en souffrance psychique : quelles organisations pour quelle inclusion ?**

Nicolas HENCKES, Chargé de recherche CNRS au Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale et Société (CERMES3)

14h45 **Présentation du PSSM : son élaboration et le début de sa mise en œuvre**

Jacques MARESCAUX, Président de SMF et de PSSM France, et un instructeur PSSM

15h15 Pause**15h30** **Du bon usage du PSSM pour réussir la politique de l'habitat inclusif**

Table ronde animée par Brian SMITH, Directeur Général de l'INFIPP

Avec Marie-Jeanne RICHARD, Présidente de l'Unafam ; Dr Christelle CASSAN-VACHER ; Karine POUCHAIN-GREPINET, Fondation de France ; Dr Pascal FRITSCH

16h30 Débats**17h** Conclusion des journées